

Réponse reçue par mail le 27/03/2023 du directeur Sécurité Qualité Métier de Captrain France

*« Pour répondre à la recommandation R4, CAPTRAIN France engage les actions suivantes :*

- Rédaction d'une note adressée à l'ensemble des conducteurs de ligne rappelant la notion d'obstacle prévisible et de conduite active associée ;*
- Sensibilisation, à l'occasion d'une animation métier mensuelle, de l'encadrement de conduite en s'appuyant sur l'accident survenu à Péronnas ;*
- Rajout de l'item au plan de veille des CDL pour une veille spécifique ;*
- Bouclage avec le centre de formation de la prise en compte en formation initiale de cette particularité. »*